

Lybie et après ?

Le pays a-t-il vraiment besoin d'une Constitution d'inspiration islamique

La victoire est sans appel. Malgré quelques poches de résistance, l'issue ne fait pas débat, le régime du colonel Kadhafi est condamné. La guerre militaire terminée – ou presque –, il reste à savoir si la France saura transformer son avance militaire en succès politique et, surtout, économique.

La visite surprise faite récemment par le président Sarkozy à Benghazi puis à Tripoli aura constitué clairement un vrai succès diplomatique. En prenant la tête de la coalition favorable aux rebelles, en reconnaissant le premier le nouveau régime incarné par le CNT, le président français a pris une longueur d'avance sur ses partenaires. Le fait aussi que les forces françaises aient été parmi les plus actives, et visibles, sur le front de la guerre aérienne et de l'appui au sol des forces rebelles, renforce l'image positive de la France en Libye.

Reste aujourd'hui deux grands chantiers auxquels s'atteler. Le premier est celui de la reconstruction. La stabilisation sociale et politique en Libye dépend largement de la capacité qu'aura le CNT à faire repartir l'économie. A cette aune, comment ne pas espérer que les entreprises françaises pourront récupérer une part significative d'un gâteau qui reste d'être juteux ? Là, la compétition risque d'être féroce. Les Américains ont déjà avancé leurs pions et on n'imagine pas les Britanniques, les Italiens, les Turcs voire les Chinois, même si Pékin a été parmi les derniers à reconnaître la légitimité du CNT, rester absents du jeu. Il faudra que nos entreprises se montrent entreprenantes et innovantes, ce qui n'est pas forcément leurs qualités premières, pour s'imposer. L'appui présidentiel sera important mais, vraisemblablement, pas suffisant pour faire la différence.

Le second défi, sans doute le plus important car structurant pour l'avenir, est celui de la recomposition politique du pays. Kadhafi était légitimement critiquable. Toutefois, sous son règne, il avait donné deux gages importants à l'Europe : d'une part, de ne pas héberger d'islamistes sur son sol, et même de les combattre activement ; d'autre part, de participer à la lutte contre l'immigration clandestine. Qu'en sera-t-il demain ? La période de guerre a vu un afflux massif d'immigrants en Europe. Le CNT sera-t-il en mesure de réguler et contrôler les flux migratoires transsahariens comme le faisait le colonel ? Il est encore trop tôt pour en être certain.

Ensuite, l'incertitude politique a trait au contour futur du régime. Le CNT, composé d'une partie importante de rebelles se qualifiant d'islamistes, certains étant même proches d'AQMI, nous a annoncé une Constitution d'inspiration islamique. Est-ce vraiment cela dont a besoin le pays ? Certains esprits complaisants en France, qui sont soit dit en passant les premiers à prôner un laïcisme radical chez nous, nous disent qu'il n'y a pas de risque, que cela relève de l'ordre normal des choses en terre d'islam. Le doute a toutefois tout lieu d'être permis, les régimes se disant islamiques ne se caractérisant que bien rarement par un esprit de tolérance à l'égard des autres religions, des femmes ou encore des minorités. Au final, un régime oppressif risque d'être remplacé par une autre forme de régime oppressif. Avec, comme souvent, la bénédiction naïve et finalement suicidaire de l'Europe...

Le combat louable initié par le président Sarkozy, et repris ensuite par diverses autres nations occidentales, le fut au nom de la liberté. Il se pourrait bien que celle-ci ne soit pas véritablement au rendez-vous.

Pascal LOROT,

Le nouvel Economiste, N°1581, 23 Septembre 2011